# L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

VENDREDI, (MATIN) 8 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.
## J. B. DAWSON.

*Représentant du 1er. District, au Congrès:*
**E. D. WHITE.**

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

| | |
|---|---|
| Zéphir Canonge, | Antonio Ducros, |
| Wm. F. Duplessis, | S. D. Dixon, |
| E. A. Canon, | B. Marigny, |

Felix Labatut.

*Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.*

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres. ☜

| | |
|---|---|
| Antonio Ducros, | J. M. Kennedy, |
| Zéphir Canonge, | E. Mazureau, |
| E. A. Canon, | Chs. F. Daunoy, |
| J. R. Sterrett, | Albert Hoa, |
| S. D. Dixon, | L. Pierce, |
| Wm. F Duplessis, | D. Augustin, |
| F. Labatut, | Louis Allard, |
| B. Marigny, | J. Lallande. |
| J. R. Grymes, | |

## INTÉRIEUR.

Nouvelle Orléans, 8 juin.

La malle d'hier ne nous fournit aucune nouvelle positive. Les journaux de New-York sont du 24 au soir, de Washington du 25 et de Charleston du 30. Il n'y a pas un mot de l'intérieur.

L'édition du soir du *J.-of-Commerce*, dit: "Une personne qui a causé avec le capitaine Fish, du *Splendid* nous informe qu'immédiatement avant le départ de ce navire de Brême (le 24 avril) un bateau-à-vapeur venu d'Angleterre avait apporté la nouvelle que la seconde lecture du bill de réforme avait été rejetée le 14 par la chambre des lords, *à une majorité de* 3 *voix.*"

Le *Mercantile-Advertiser*, dont l'éditeur paraît avoir parlé lui-même au capitaine Fish, ajoute que l'on croyait généralement à cette nouvelle à Brême.

Voilà ce qu'il y a de plus positif sur cette importante question; nos lecteurs jugeront comme nous de la valeur de ces rapports.

Le navire *Eagle*, venant d'Amsterdam en 29 jours de traversée, est arrivé à New-Bedford; malheureusement ce navire n'a pas apporté de gazettes. Les relations de la Hollande avec la Belgique étaient toujours *in statu quo*. On disait que le choléra continuait à se répandre en France.

Les actions de la compagnie de Banque et de Canal de la N.-Orléans, ont subi une nouvelle hausse à N.-York. Le 21, 110 actions ont été vendues à la *Bourse* 107½ à 107¾. Actions de la Banque des Etats-Unis, 124½.

Par le brick *Lawrence*, capitaine Fowler, on a reçu à New-York des nouvelles de la Jamaïque du 30 avril.

Le 28 avril la législature a été prorogée par le gouverneur au 29 mai.

Au nombre des actes de ce corps il en est un qui impose un droit sur les importations.

D'après le rapport d'un comité nommé pour s'enquérir des pertes occasionnées par la dernière insurrection, la valeur de ces pertes s'élève à $3,334,885, somme à laquelle il faut ajouter $495,000 dépensées par le gouvernement pour rétablir l'ordre, ce qui fait un total de près de $4,000,000.

La chambre d'assemblée a voté 300 guinées pour l'achat d'une épée dont elle fait don à Sir W. Cotton. Une proposition semblable, pour le don d'une épée au commodore Farquhart, a été rejetée.

On attend à Kingston l'état-major du 37e. régiment, qui a touché aux Bermudes. Les différentes compagnies de ce régiment devaient partir d'Angleterre sur le vaisseau de guerre le *Britannia*.

Promptitude.—Il ne faut pas croire, lecteurs, que le tocsin se soit fait entendre au moment où le feu a éclaté dans la maison de M. Bajolières, ni cinq, ni dix, ni quinze minutes après l'apparition de la flamme, mais bien quand il n'était plus temps d'en arrêter les progrès, et que la maison était à moitié consumée. Il ne faut pas croire non plus, lecteurs, que l'ordonnance qui fait un devoir au *maire* et au *recorder* de se rendre au lieu de l'incendie, au premier coup de tocsin, *décorés d'une écharpe blanche en bandoulière comme marque distinctive*, ait été suivie; comme la majorité de ses sœurs elle a été reconnue bâtarde. Depuis que M. Prieur remplit les fonctions de maire, nous ne l'avons vu que bien rarement aux *incendies*, et toujours sans bandoulière blanche. Nous dirons aussi que cette même ordonnance fait un devoir aux commissaires de police de porter comme marque distinctive *une écharpe blanche* au bras gauche; mais, point de commissaires, point d'écharpe blanche ? !

Noms des passagers partis sur le navire *Creole*, capitaine Page, pour New-York et Liverpool:—MM. A. C. Cammack, sa dame et son enfant; J. Fearns et sa dame; le juge Brye, sa dame et son enfant; M. Spear et sa dame; Israel, sa dame et son enfant; Mme. Page; le juge Butler, M Butler; Jennison et sa dame; Mlle. Jennison; C. Wheelright; T. Furst; J. Musgrove; Hutchinson; J. H. Kriff; J. Vence; D. G. Seirs; W. Williams, et le lieut. Chase.

## EXTERIEUR.

### FRANCE.

Paris, 8 avril.

Il serait difficile de prévoir les conséquences de la retraite de M. Périer en ce moment. M. le président du conseil est l'expression d'un système, système dominé par une pensée d'ordre et de pouvoir, mais qui a été dirigé avec une violence malheureuse et extrêmement nuisible au but qu'on se proposait. C'est sous ce rapport que des esprits impartiaux se sont séparés de M. le président du conseil. Il faut donc, pour juger ce système, qu'il soit accompli; c'est pourquoi on peut désirer que, dans les circonstances graves où se *trouve le pays*, le pouvoir ne tombe pas tout à coup des mains de M. Périer dans des mains nouvelles, qui ne changeraient pas de système.

Il ne faut, *pour se convaincre* de cette nécessité, que jeter un coup d'œil sur notre politique intérieure et extérieure.

A l'extérieur aucune question commencée par le présent cabinet n'a été résolue.

On aurait quelque droit de mettre en question l'adhésion des grandes puissances aux protocoles de la conférence. Ces adhésions seront sans doute données; mais sous quelles conditions et quels en seront les résultats? Peut-on dès à présent promettre une solution prochaine et tout-à-fait satisfaisante, lorsque l'on voit les deux puissances intéressées, la Hollande et la Belgique, également armées, également en présence ? Il faut donc laisser accomplir cette question pour savoir si le cabinet mérite des éloges ou des blâmes.

Voyez en Angleterre l'attitude du comte Orloff; les journaux torys nient comme une invention de diplomatie la fameuse note au roi Guillaume. Le comte Orloff ne s'empresse pas de démentir les journaux torys. Qui peut-on croire ? Ceci a bien quelque importance; tous ceux qui connaissent l'empereur Nicolas savent que s'il adhère à la royauté de Léopold, ce n'est qu'à contre cœur. Nous ne serions pas étonnés que l'influence du comte Orloff ne fût pas étrangère aux retards qu'éprouvent les autres ratifications.

Quant à l'occupation d'Ancône, les journaux allemands annoncent que M. de Ste-Aulaire a eu une longue conférence avec le cardinal Bernetti, et qu'il a désavoué complètement le colonel Combes. Cela n'est pas étonnant et pourrait expliquer au besoin sa destitution. M. de Ste-Aulaire demandait en même tems que les troupes françaises fussent autorisées à conserver Ancône au nom du pape, sous la promesse de le remettre à la première réquisition. Le cardinal n'a pas voulu concéder cette demande.

Que va-t-il résulter de cette situation complexe? Nous sommes repoussés par le pape, bloqués par les Autrichiens; et nous continuons à répondre: Nous sommes en paix avec les Autrichiens, et nous sommes les alliés du pape. Il faudra pourtant sortir de cette position par trop bizarre. On peut frapper un brave officier, multiplier les complimens diplomatiques au saint-père; il n'en résultera pas moins que l'Autriche verra avec déplaisir, et ne souffrira pas que nous occupions Ancône. Jusqu'à cette évacuation, les ratifications se traîneront à Londres.

La Russie exerce encore sur toutes ces négociations un immense patronage; elle domine l'Europe: et la preuve en est dans cette solution qu'elle vient donner d'elle-même, et en opposition avec tous les traités, à la question polonaise. Il faut long-temps lire cette œuvre de déception pour se convaincre que l'intervention des autres cabinets n'a rien changé à la détermination du czar, et qu'il a fait en définitive ce qu'il a voulu. Avec quelle persévérance, depuis le commencement de la guerre, l'empereur Nicolas n'a-t-il pas suivi son plan de conduite! Aucun cabinet n'a assez d'influence pour lui faire modifier ses idées sur la Pologne, qui pendant ne devait pas périr.

Pour la question du Portugal, il y a réellement des difficultés réelles qui embarrasseraient fort ceux qui remplaceraient le cabinet actuel, seul responsable des idées qu'il a favorisées. Ainsi, par exemple, il n'est pas douteux que l'Espagne n'intervienne, qu'elle envoie des corps de troupes, puisqu'elle désavoue les officiers, tout comme nous avons fait pour le colonel Combes. Qu'aurons-nous à dire ?

Que sera-ce si nous passons à l'intérieur; mille questions sont engagées et doivent se résoudre: la Vendée et ses guerres civiles, les agitations de Lyon et de Grenoble; le midi et ses municipalités, l'impulsion fière et toute nouvelle donnée à l'administration et aux fonctionnaires!

Pour tout cela, nous ne saurions trop le répéter, il nous faut encore la main et encore plus la responsabilité de M. le président du conseil.

—Suivant le *Messager*, le célèbre Vidocq rentre à la préfecture de police comme chef de la brigade de sûreté. Il quitte son nom et prend celui de Laurent.

—Quelques journaux ont annoncé, sous la rubrique de Bologne, que des officiers autrichiens en garnison en cette ville y ont donné un banquet, à la suite duquel "on a servi sur la table une petite forteresse, avec drapeau tricolore surmonté du coq gaulois, au-dessus duquel on voyait l'aigle autrichien *prêt à le dévorer*." On ajoute que les officiers présens ont bu "*à l'extermination des Français.*" On a peine à croire à de semblables faits; il semble impossible qu'à l'époque où nous vivons on s'avilisse au point de se permettre de tels bravades, surtout quand on porte un uniforme, quel qu'il soit. Pour peu qu'un militaire soit ancien au service, il peut, en consultant ses souvenirs, se rappeler des démonstrations de ce genre: en 1805 et en 1809 messieurs les officiers autrichiens s'en permettaient avant d'entrer en campagne, et nous ne pensons pas qu'ils aient perdu le souvenir des batailles d'Austerlitz et de Wagram; non plus que celui d'une foule de combats d'une moindre importance où ils ont été battus complètement, sans que leurs vainqueurs aient bu préalablement "*à l'extermination des impériaux.*"

—Ces jours ci, un homme du peuple, à Londres, nommé Sunderland, perdit du choléra sa femme et son enfant. Dans sa douleur, il soutint contre les médecins que sa femme était en mal d'enfant, et que l'ignorance des médecins l'avait tuée; il ameuta le peuple contre eux ci. Il ne voulut pas laisser enlever le corps de sa femme; resta auprès d'elle toute la nuit, l'embrassa vivement à plusieurs reprises. Le lendemain matin, il éprouva lui-même de fortes douleurs, frappa à la porte de l'hôpital des cholériques, demandant à y être admis; il y mourut quelques heures après.

—Lord Cochrane vient de reprendre son rang dans la marine anglaise.

Paris, 7 avril.

Nous n'avons parlé que très-légèrement de l'organisation de la Pologne par l'empereur de la Russie: c'est un événement pourtant de la plus haute importance et qui soulève le plus vif intérêt de la diplomatie.

Le czar décide sans contrôle, par sa seule volonté, un des plus hauts intérêts de l'Europe; le parti moscovite l'a emporté; la grande aristocratie territoriable reprend son empire; nous ne savons pas si le czar s'en trouvera bien. C'est ce parti qui menaça tous ses ancêtres.

A côté de la question de la Pologne il faut placer celle d'Ancône. Nos troupes se trouvent dans une singulière position: elles sont comme cernées par les troupes autrichiennes. Où arrivera-t-on avec ces démonstrations armées ? quel but peut-on se proposer ? est-ce les armes à la main que les puissances veulent négocier ?

La Hollande n'a pas fait un pas pour adhérer aux protocoles; il y a plus, elle menace de la guerre; c'est un caractère assez curieux de cette négociation diplomatique, que ce soit la Belgique qui ait d'abord voulu commencer les hostilités. L'Angleterre seule l'a empêchée de faire cette folie; en résumé la Hollande semble ne pas mieux demander que les hostilités. Le roi passe la revue de son armée; les états eux-mêmes sont ajournés au 7 mai; on n'a donc rien à leur soumettre, aucune proposition nouvelle de la conférence. Guillaume menace d'ouvrir les écluses, et il dit à qui veut l'entendre que Léopold n'est pas plus à craindre que Louis XIV.

Au milieu de ces grandes affaires, on s'est occupé à la bourse de l'indisposition de M. le président du conseil; elle a agi sur les fonds; ils se sont faits en baisse. C'est un hommage rendu à M. Périer que cette agitation de la bourse à cause de la santé du chef du cabinet. Rarement les intérêts parlent le langage de la flatterie. Quel noble rôle aurait pu accomplir M. le président du conseil! quelle mission il avait devant lui si, avec ses idées d'ordre et de puissance administrative, il avait su unir les principes de juillet, s'il avait posé les véritables bases que cette révolution avait jetées! Institutions départementales et communales, rien n'a été fait par la chambre qui se sépare, et Paris, cette cité puissante, n'a aucune individualité.

De tout cela il ne faut pas conclure que la révolution de juillet est compromise; non, elle vivra malgré les rêves des légitimistes, malgré leurs regrets, leurs projets et leurs folies! (*Le Temps.*)

—Il est probable, d'après quelques mots de la *Gazette de Milan*, qu'un vaisseau de ligne et deux frégates anglaises se sont dirigés comme division d'observation du côté de Trieste.

Une maladie épidémique qui semble être le cholera-morbus des animaux, exerce en ce moment des ravages effrayans sur les chevaux et les bêtes à cornes, dans l'arrondissement de Bourbon-Vendée. Le mal se manifeste à la langue et aux gencives par des vésicules de couleur noire, et la victime succombe presque immédiatement au milieu de tremblemens et de convulsions nerveuses. On peut combattre avec succès cette espèce de peste épizootique en saignant de suite à la langue et aux gencives l'animal qui en est atteint, et en lui lavant la bouche avec une effusion de sel et de vinaigre. (*Ami de la Charte de Nantes.*)

Toulouse, 1er. avril.

Le bruit se répand que le choléra s'est manifesté dans notre ville. On assure que ce matin un homme est mort avec tous les symptômes de cette maladie.

Paris, 7 avril.

—On nous raconte qu'un noble duc, qui la nuit dernière se trouvait privé de sommeil, fit appeler un médecin pour le consulter sur ce qu'il croyait être un symptôme du choléra. Le médecin accourut avec empressement. "Qu'avez-vous, monsieur le duc, que ressentez vous ?—Mais rien, j'ai cru avoir des coliques; je ne pouvais m'endormir; maintenant je suis très bien.—Je vous engage à continuer, reprit le médecin, et à vous tenir chaudement."

En se retirant il est suivi par un valet de chambre qui lui demande ce qui lui est dû pour sa visite.—Deux cents francs, dit-il.—Comment! deux cents francs pour une visite ?—Oui, deux cents francs. Le valet de chambre rentra chez son maître et lui fit part de la prétention du docteur, qui fut prié de venir parler au duc.—Comment, monsieur, dit celui-ci, vous demandez deux cents francs pour une visite, et vous demeurez à deux pas d'ici ?—Oui, monsieur le duc, deux cents francs.—Mais si j'avais le choléra, combien donc me demanderiez vous? Si vous aviez le choléra, je viendrais à l'instant même et pour rien. Je suis au service des malades; mais quand des gens bien portant me dérangent de mon sommeil, ils me doivent une indemnité.

### BELGIQUE.

A Mool, village belge, à deux lieues de Postel, les habitans ont été vivement alarmés lundi dernier. Le bruit se répandit que les Hollandais venaient de pénétrer sur notre territoire et qu'ils n'étaient plus qu'à une demi-lieue de l'endroit; alors hommes, femmes et enfans fuyaient de tous côtés, la terreur était à son comble, et il devenait difficile de la calmer, enfin, après plus amples informations, on reconnut qu'il y avait erreur, et que les prétendus Hollandais n'étaient autres que des partisans de Capiaumont, revenant de reconnaissance du côté de Postel.

Cette partie de nos provinces ont été très-maltraitées l'année dernière par les Hollandais, aussi y sont ils destestés. En revanche il est impossible de décrire l'enthousiasme qu'y excite les Français. Quand dans les villages il passe des officiers français attachés à notre armée, en voyant leurs pantalons rouges, toutes les populations les suivent en criant: *vivent les Français!* sans savoir peut-être d'autres mots de cette langue. C'est à qui recevra ces officiers; on se dispute le privilège de tenir les brides de leurs chevaux. Ceci est une marque de reconnaissance pour l'évacuation du mois d'août, et un souvenir de l'excellente discipline observée par l'armée du maréchal Gérard, qui a cantonné dans ces contrées.

Partout on croit que 10,000 Français ont déjà entrés en Belgique, et que le reste de l'armée du Nord n'attend qu'un mouvement de la part des Hollandais pour tomber sur eux et nous en délivrer à jamais.

Le général Daine, mis en non-activité après les affaires du mois d'aout dans le Limbourg, vient d'être reporté sur les cadres d'activité.

### NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

(Correspondance particulière du *Constitutionnel*.)

Francfort-sur-le-Mein, 31 mars.

Le gouvernement de Bade n'ose pas encore se prononcer. Il convoque la diète de ne pas le contraindre à abolir la liberté de la presse, et il défend en même temps, dans la *Gazette de Carlsruhe*, le rédacteur ministériel, par lequel cette liberté est pour le moment abolie. Il finira cependant par céder à l'opinion publique des Badois. L'esprit libéral qui anime les habitans du grand-duché fait des progrès de jour en jour.

Une assez grande agitation commence à se développer dans le royaume de Saxe. Le ministre de Lindenau, qui avait autrefois juré la *ruine de l'aristocratie*, défend aujourd'hui les principes qu'il avait naguère attaqués. Mais la masse de la population, qui avait reçu de si belles promesses lors de l'avènement du prince-régent, est indignée de la *politique* aujourd'hui adoptée. Les villes et villages font parvenir au gouvernement des adresses, dans lesquelles ils se plaignent des lourds impôts de la féodalité qui pèsent encore sur la Saxe. Les paysans surtout se montrent fort animés. On espère que les chambres, qui ne tarderont pas à être convoquées, pourront empêcher les mécontentemens d'éclater d'une manière dangereuse pour le gouvernement et la population.

—On nous écrit d'Iéna, 28 mars:

"Vous savez que la cour d'appel de cette ville a déclaré l'association en faveur de la presse trahison envers l'état. Ce jugement a causé une vive agitation dans notre ville. Lundi dernier, à huit heures du soir, plusieurs centaines d'étudians se réunirent sur la place du Chêne, et chantèrent des hymnes patriotiques. De là, ils se sont portés devant la maison du conseiller Schmidt, où ils firent retentir l'air de *vivat* réitérés, ensuite devant les hôtels du président et des conseillers de la cour, mais dans une intention tout-à-fait différente.

"Quelque déplorable que soit cet événement, la garde nationale n'a pas cru devoir s'y opposer; le gouvernement montre envers la presse libérale une véritable tyrannie. La police pénètre jusque dans les cercles publics et dans les maisons particulières pour saisir les feuilles indépendantes; l'introduction d'un seul numéro de ces journaux est punie d'une amende de 50 rixdalers (*plus de 150 fr.*) La souscription des élèves du collège de Weimar pour la liberté de la presse a donné lieu à un rescrit ministériel fort sévère. Les ministres déclarent que plus d'une fois ils avaient montré envers la jeunesse beaucoup d'indulgence; qu'ils lui avaient permis de témoigner de l'intérêt aux réfugiés de Pologne, mais qu'elle serait sévèrement punie, si elle osait désormais prendre part à des associations criminelles. On remarque dans ce rescrit le passage suivant: "Ou les professeurs connaissent l'association de la presse, et dans ce cas, ils sont coupables; ou ils ne la connaissent pas, et alors ils sont coupables de négligence."

Stuttgardt, 2 avril.

Deux cents vingt habitans de Heilbronn viennent de faire parvenir au roi de Wurtemberg une adresse respectueuse, dans laquelle, après avoir remercié S. M. d'avoir, le premier parmi les princes allemands, formé avec son peuple un pacte synallagmatique, ils lui demandent l'exécution de l'article de la charte, d'après lequel les états auraient dû être convoqués dès le 15 janvier 1832.

Profitant de cette occasion, les auteurs de l'adresse font observer au prince qu'une grande fermentation règne dans le Wurtemberg. On ne doit pas craindre qu'elle éclate par des actions illégales; mais, d'un autre côté, on tromperait le roi si on voulait lui donner l'assurance que la grande majorité des citoyens ne désire pas de grandes améliorations dans le système du gouvernement.

Les auteurs de l'adresse demandent la liberté de la presse telle qu'elle avait été promise par l'art. 28 de la charte; ils demandent en outre que la dernière ordonnance au sujet des associations soit révoqué; que les lois soit mises en harmonie avec la charte, conformément à l'article 91 du pacte fondamental; que le gouvernement propose une nouvelle loi pénale; que les tribunaux soient rendus publics; que le nombre des troupes soit diminué, les impôts allégés et les restes de la féodalité abolis. En un mot, ils voudraient obtenir la jouissance entière de tous les droits reconnus par la constitution, et des améliorations dans les institutions civiles. Ils terminent, en suppliant de nouveau le roi de vouloir bien convoquer les états le plus tôt possible.

Stuttgardt et toutes les villes du royaume vont signer de semblables adresses.

### ITALIE.

Milan, 23 mars.

Depuis le débarquement des Français à Ancône, l'ombrageuse police de Metternich surveillait avec une attention toute particulière les jeunes gens les plus connus par leurs opinions patriotiques; les mesures de rigueur ont commencé tout à coup et sans qu'on puisse leur trouver un prétexte. 670 jeunes gens appartenant aux premières familles de la Lombardie viennent d'être arrêtés et jetés dans les cachots.

### SUISSE.

Une lettre d'Arau contient la nouvelle et les réflexions suivantes:

"On travaille la partie catholique de notre canton pour la séparer de la partie réformée: c'est le dernier essai que fera l'aristocratie qui agit de concert avec les apostoliques, pour troubler la tranquilité dont nous jouissons sous l'égide de nos institutions. On espère par là faire intervenir les puissances étrangères, qui ont bien autre chose à faire, car la Belgique, l'Italie, l'Allemagne sont d'un plus grand poids dans la balance de la politique européenne que notre petite Suisse."

—On lit dans une correspondance particulière de Neuchâtel:

"On assure que le roi de Prusse ne veut pas nous séparer de la Suisse, malgré les vœux de nos aristocrates. Le parti républicain, qui n'est que comprimé par la force, est plus considérable qu'on ne pense, et la principauté n'existe, proprement parlant, que dans quelques familles de Neuchâtel et de Valangin; nous préférerions, gens de la montagne, nous joindre au canton de Vaud que de rester sous la férule des comtes et barons de la féodalité."

Un autre correspondant s'exprime ainsi sur le départ de M. de Pfuel pour Berlin:

"Le but de ce voyage est sans doute relatif à la séparation. D'après un bruit qui paraît bien fondé, le *roi ne consentira point à nous séparer de la Suisse*; ainsi seront déjouées les intrigues de quelques Neuchâtelois, tels que Pourtalès, colonel fédéral, et Perrugeaux, colonel en France, qui sont à Paris dans un but politique. C'est ainsi encore que la bourgeoisie de Valangin, excitée par notre gouvernement, sera déboutée de son excès d'amour, et que notre corps législatif verra sa majorité, si compacte et si majestueuse, bafouée par un refus formel. Il fallait être vraiment bien aveugle pour imaginer que la France et même l'Autriche voulussent consentir à cette séparation. (*Sentinelle genevoise.*)

On nous écrit de Lucerne, 18 mars:

L'envoyé du canton de Neuchâtel ne siège plus avec les autres envoyés de la Suisse à Lucerne. Il a annoncé que son canton désire être séparé de la Suisse, et qu'il a adressé à ce sujet des représentations au roi de Prusse.

L'envoyé du canton du Lucerne a déclaré de son côté qu'il fallait opérer cette séparation dans l'intérêt même de la Suisse, par la raison, a-t-il dit, qu'un canton qui fait des démarches pour se séparer, dans un moment surtout où des *questions vitales* sont à la veille d'être décidées, n'aurait jamais aucun zèle pour défendre les intérêts de la patrie commune.

### PORTUGAL.

Lisbonne, 17 mars.

Le gouvernement a été saisi, le 15 de ce mois, d'une terrible frayeur, qui prouve assez combien est réelle la terreur que lui inspirent don Pedro et son expédition. C'était au déclin du jour, deux bâtimens de guerre sans pavillon se présente sur la côte près de *Leiria*, et semblent opérer un débarquement, du moins la peur le représente ainsi.

Aussitôt les détachemens postés sur les rochers qui dominent la plage se retirèrent précipitament sur Leira, où ils répandirent l'alarme; un courier fut expédié immédiatement vers le gouvernement, qui, dans son premier étourdissement, ordonna à la hâte la réunion sur ce point de tous les corps de milices qu'on reconnaîtrait être les plus dévoués à don Miguel. Celui-ci est parti hier matin pour l'Alentejo, où il a su que les bâtimens dont la présence avait causé tant d'effroi n'étaient qu'une frégate et un brick russes qui cinglent vers le nord. Don Miguel est revenu hier soir à Lisbonne."

## Liste Maritime.

### PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Henry Thompson, Williams, Boston, Callender & Deblois.
Barque Hercules, Longcope, Philadelphie, S P Morgan & Co.
Goël. Angelina, Halsey, Boston, A Fisk.
Goël. Van-Buren, Deckenson, Pensacole, capt.
Goël. Libre Zempreltaca, Vignié, Tampico, Lizardi frères.
Goël. New-Packet, Bedford, St.-Thomas, G Bedford.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Florida, des passes, ayant mis en mer, le navire Empire et le brick Belleisle—il a amené dans le port les bricks Canova et Ajax. Le navire Superior était en dehors de la Pointe du Sud, ainsi qu'un brick et une goëlette, noms inconnus.
Navire John Linton, Wybes, de N.-York, à Barstow & Adams.
Navire Warsaw, Drew, de Liverpool, au capitaine.
Brick Ajax, Rollins, de Norfolk.
Brick Canova, Ramsdell, de la Havane.
Bateau à vapeur Vermillion, Delahoussaye, de St.-Martinville, avec sucre, mélasse, &c.


## Théâtre d'Orléans.

*Représentation des Amateurs au bénéfice d'un Artiste malheureux.*

DIMANCHE PROCHAIN, 10 JUIN,
Une représentation de
**MAHOMET.**
Tragédie en cinq actes, de Voltaire. Précédée de
*BRUEYS ET PALAPRAT,*
Comédie en un acte et en vers.

Pour ajouter à l'intérêt de cette représentation, M. Curto, qui a déféré à l'invitation des commissaires, chantera entre les deux pièces la fable de Lafontaine intitulée *le corbeau et le renard*, qui n'a pas encore été entendue dans cette ville; il sera accompagné au piano par M. Norris, qui a bien voulu contribuer aussi par son talent à cet acte de bienfaisance.

*Bureau de la Presse-à-coton à vapeur,*
Nlle.-Orléans, 8 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont avertis par le présent que par une résolution du Bureau des Directeurs, le fond capital de la Compagnie sera augmenté de cent-mille piastres, c'est-à-dire, de deux cents mille actions de 500 piastres chaque. Les souscriptions seront reçues par le Secrétaire, au Bureau de la Compagnie, du lundi, 11 du courant, au mercredi 20, inclusivement, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi, durant lequel temps les actionnaires actuels seront seuls admis à souscrire.
Par ordre de la direction,
8 juin — WM. HUDSON, secrétaire.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

PLOMB EN FEUILLES.—10 tonneaux récemment reçus, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
8 juin — rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les amateurs du lac, que le chemin qui y conduit, par le Bayou, est entièrement fini d'être pavé en coquilles.
7 juin—2 — J. L. RABASA.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausseuse & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do do Chambertin, 50 do do Romanée, 50 do do Nuits.
*De plus*—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain; chaque balle ayant droit au drawback: une caisse *crêpe noir* No. 36, large lisière de 1ère. qualité.
F. PERRET,
7 juin — No. 59, rue Toulouse.

AVIS—Le soussigné commissionné shérif pour la paroisse Jefferson, prévient les personnes qui auraient quelques affaires officielles avec lui qu'elles trouveront chez le shérif de cette ville, une boîte destinée à recevoir toutes les communications qui lui pourraient être faites: son bureau se tient à la réserve de la ville de McDonough, de l'autre bord du fleuve.
7 juin — J. CHARBONET jr.

ON désire trouver à louer une jeune esclave d'environ 12 ans. S'adresser à l'encoignure des rues Poydras et des Magasins, No. 85. — 6 juin—1fs

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin — THEODORE NICOLET & Co.

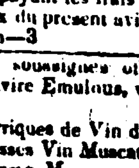

IL a été conduit aux écuries des soussignés, rue Bourbon, No. 116, un cheval bay, âgé d'environ 11 ans, ayant pour toute marque un D renversé, sur l'épaule du montoir. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, ainsi que ceux du present avis.
6 juin—3 — J. B. LESPARRE & Co.

LES soussignés offrent à vendre la cargaison du navire Emulous, venant de Marseille, consistant en;
410 barriques de Vin de côte, 1ère. qualité,
200 caisses Vin Muscat de Frontignan,
25 caisses Macaroni,
50 caisses Vermicelli,
230 paniers d'Huile superfine, grandes bouteilles,
10 balles Amandes,
50 caisses Salaisons assorties,
30 dito Anchois,
20 dito Olives farcies,
1 balle longs Bouchons,
100 paniers de Bouteilles,
4 jarres Saucissons,
10 caisses de Prunes en pobans,
100 Fromages tête-de-mort.
C. OGER & Co.
5 juin—3 — rue Toulouse, No. 17.

AVIS.—ISAAC L. M'COY a transporté son bureau au second étage de la maison No. 92, rue de Chartres, près de l'encoignure Conti. — 5 juin

VINS FRANÇAIS.—Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
5 juin — rue Royale, No. 117.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin — T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin — A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars — MAGER.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
28 mai — rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai — rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par I. OGDEN & Co.
12 mai — rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai — J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai — TH. NICOLET & CC.

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques Vin de St.-George, à vendre par
AMB. LANFEAR,
1er. juin—3 — rue du Canal, No. 118.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.—Les propriétaires de terrains vides, situés dans la rue Royale, dans le voisinage de la Banque des Etats-Unis, qui désirent les vendre, sont prévenus qu'on recevra des propositions au bureau de la Direction, jusqu'au mercredi, 6 de juin prochain.
1er juin — J.B. PERRAULT, Caissier.

A LOUER pour le 15 de ce mois,
Cette jolie MAISON A ETAGE située rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine; elle est très-commode pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou au bureau de cette feuille. — 2 juin—10

A LOUER,
Une petite MAISON à étage, sise sur un vaste terrain, à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Bourgogne, convenable pour une petite famille. S'adresser à G. Montamat, rue Ste.-Anne, No. 51.
1er. juin—☞

MAISON A LOUER.
PROPRIÉTÉ située entre la Presse à Coton de la Levée et le faubourg Marigny; elle est face au fleuve.—Il y a un parterre, une cour spacieuse, et des chambres à domestiques à étage. S'adresser à Félix Forstall, ou à Adolphe Durel au Bassin.
30 mai.—6.

LE soussigné offre à vendre une VOITURE de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BAROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin — M. WALTON.

ON a besoin d'une femme de chambre pour le navire Gréole. On exige que la personne soit bien recommandée. S'adresser à bord, ou à
2 juin — FOSTER & HUTTON.

A VENDRE—Une Mulatresse américaine, âgée de 23 à 24 ans, depuis 10 ans dans le pays, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et un peu repasseuse. La dite mulatresse a deux enfans, l'un âgé de 2 ans, et l'autre de 8 mois.
Si d'ici au 8 du présent mois cette mulatresse n'est pas vendue à l'amiable, elle sera mise à l'enchère le dit jour, à la Bourse, par F. Dutillet.
S'adresser au bureau de cette feuille. — 1er. Juin—7

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
*Et les ports intermédiaires.*
Le beau bateau à vapeur VERMILLION, capt. De la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports sus-dits, samedi 10 juin, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GRAY, DURRIVE & CO.
8 juin — rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,
Le bateau à vapeur [à basse pression] CINCINNATIAN, capitaine Perry, partira sous peu, ayant une partie de son fret engagée. Pour le reste, ou pour passage, ayant de bons eménagemens, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY,
2 juin — rue du Camp, No. 31.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. Maynard, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
26 mai — Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. Pennywit, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai — STETSON & AVERY.

POUR TAMPICO.
La belle goëlette TWO-BROTHERS, capitaine Harper, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Harper, à bord, ou à
7 juin—4 — BENJ. BOOTH & Co.

POUR MARSEILLE.
Le brick, A 1, LATONA, capitaine S. Snow, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à LAUVE & BENEDICT,
7 juin — rue de la Commune, No. 88

NOUVELLE LIGNE DE NEW-YORK.
Le navire paquebot TENNESSEE, capitaine G. Fowler, partira positivement vendredi, 8 du courant, à 5 heures de l'après-midi. Quelques passagers pourront être commodément logés. S'adresser au capitaine, en face de la maison Marigny, ou à WM. G. HEWES,
8 juin — rue du Camp, No. 9.

On a besoin d'un léger fret pour le navire JOHANNES, capitaine J. Moller, pour Gottenburg, qui doit partir le 9 du courant. Quelques passagers peuvent être commodément logés. S'adresser à bord, en face du poteau No. 49, ou à
J. OGDEN & Co.
8 juin — rue du Canal, No. 59.

POUR TAMPICO,
La belle goëlette neuve BONITA, capit. Taylor, partira le 7 du courant. Pour fret de quelques barils, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser rue Royale, ou à
5 juin — TUYES & Co.

POUR LIVERPOOL.
Le navire A 1 CALUMET, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin. — LINCOLN & GREEN.

POUR BALTIMORE,
Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre BOURNE, capitaine Benthall, partira dimanche. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à HARRISON, BROWN & Co.
4 juin — rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO,
La goëlette EMPEROR, capitaine Le Cormier, partira positivement le 6 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
2 juin—4 — SIMON CUCULLU.

POUR BRASSOS DE ST.-YAGO,
La belle goëlette SWAIN, capit. Green, partira le 8 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
28 mai — rue Bienville, No. 80.

POUR LE HAVRE,
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, CRESCENT, capitaine Rogers, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à
I. OGDEN & Co.
23 mai — rue du Canal, No. 59.

MOUTARDE en bouteilles d'un quart de livre, excellente qualité, à vendre par STETSON & AVERY,
30 mai — rue du Camp, No. 31.

MAQUEREAUX.—150 barils Maquereaux de Boston, inspecté, en bon état, à vendre à bon marché pour clôre une vente.
30 mai — STETSON & AVERY.

SUPERBES LOTS GAGNÉS AU BUREAU DE FELTON!!
LES numéros du tirage de samedi sont sortis dans l'ordre suivant:
22—18—20—16.
Des lots de $500, $100, et plusieurs autres de moindre valeur, ont été vendus et payés par FELTON.
**Samedi prochain!**
*Aura lieu le tirage de la 13ème. classe de la Loterie*
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,
*GROS LOT,*
**10,000 PIASTRES.**
Prix des billets: Entier $4: demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au bureau de loterie de FELTON,
5 juin — rue St. Philippe, No. 11.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MADAME PERREZ a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de prendre un nouvel établissement pour continuer à y tenir pension privée dans la rue de Chartres, No. 173, en face de la rue Jefferson. Ce local étant très vaste et bien situé, elle le disposera pour y recevoir convenablement les dames et pour donner toutes les commodités possibles aux personnes respectables qui voudront bien la favoriser de leurs préférence. L'on pourra aussi trouver chez elle à déjeûner et à dîner, à table d'hôte, à un prix modéré pour chaque repas. — 4 juin—1m

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—1300 rouleaux cordes du Kentucky, bonne qualité, et 114 pièces toile, à vendre par
2 juin — FOSTER & HUTTON.

*DERNIERE SEMAINE.*
EXHIBITION
**D'ouvrages en Verre,**
*Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUII, rue de Chartres, No. 115.*
M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il *en a reçu*, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée dans les derniers jours de cette semaine. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.
Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir. — 4 juin

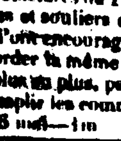
**CHIGÉ,**
MAÎTRE-BOTTIER.
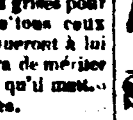

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Hâvre, une grande quantité de CUIRS, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des Tiges grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mettra à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

SUCRE.—45 boucauts beau Sucre, en débarquement, à vendre par
31 mai — SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.
31 mai — Ph. GOUY.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE RENVOYÉE.
PAR F. DUTILLET.
AUJOURD'HUI vendredi, 8 du courant, il sera vendu en face du navire suédois Johannes, un peu au-dessus de la halle-aux-viandes, à 5 heures de l'après midi,
Quarante billes BOIS DE PIN de Norwège, superbe bois d'écarrissage de 10 à 12 pouces, sur 24 à 27 pieds de longueur. — 8 juin—1

PAR ISAAC L. M'COY.
SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, 23 ACTIONS du chemin à coulisse, sur lesquelles $100 ont été payées sur chaque. On les vendra par lots de cinq, avec privilège de prendre le tout. Conditions: comptant, mais l'acquéreur pourra obtenir un terme, en donnant de bons billets endossés à satisfaction. — 8 juin

PAR J. LE CARPENTIER.
IL sera vendu le 14 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, les trois nègres suivans, garantis des vices et maladies prévus par la loi, depuis 25 ans dans le pays, étant parfaitement entendus à tous les travaux d'une habitation; ce sont des sujets très utiles dans une sucrerie, s'entendant bien à la fabrication du sucre, ce sont de bons sujets qui se sont toujours bien comportés et ont donné pleine satisfaction à leur maître; ils ne sont vendus que pour régler des intérêts.
1 THOM, nègre âgé d'environ 45 ans.
2 KASSY, do do 40 do.
3 BILLY, do do 45 do.
*Conditions*: six et douze mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant C. Jannin, notaire public. — 7 juin

PAR T. MOSSY.
LUNDI 11 du courant, il sera vendu au magasin de L. P. Ferry, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis, le fond de magasin en quincaillerie, appartenant au dit sieur. La vente commencera à 10 heures du matin. — 7 juin

PAR T. MOSSY.
SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu, à la bourse Hewlett, à midi, le nègre Christophe, âgé d'environ 26 ans, depuis son enfance dans le pays, parlant le français et l'anglais, il est parfait cuisinier ayant servi comme tel pendant des années chez Mr. Davis et chez Mde. Herries, il est aussi bon maître d'hôtel; il est garanti du titre et des maladies, mais non des vices.
*Conditions*—4 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de M. C. Pollock, aux frais de l'acquéreur. — 7 juin

PAR T. MOSSY.
VENDREDI 8 de Juin, il sera vendu au magasin d'encan, rue Toulouse, à 11 heures du matin, sous l'inspection du consul anglais, 10 balles toile d'emballage pr. coton, 7 balles colletes larges, 2 id. communes id., 2 id. toile de Russie, 1 id. colletes blanche, avariée dans le voyage d'importation.
Aussi: 6 pces. toile d'emballage qui ont été mouillés par leur chute dans la rivière. Conditions: comptant. — 7 juin

PAR ISAAC L. M'COY.
IL sera vendu samedi, 9 du courant, à midi, à la Bourse, *TOUTES LES MAISONS* construites sur les terrains appartenant à la Compagnie des Architectes de la Nlle.-Orléans, situés dans les rues Julie, Camp et St. Charles. Les acquéreurs devront les démolir dix jours après la vente. — 7 juin

PAR T. MOSSY.
VENDREDI, 8 du courant, il sera vendu dans son magasin d'encan, avant 10 heures du matin, 30 tierçons Vin de Madère. — 6 juin

PAR ISAAC L. M'COY.
LUNDI, 18 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves, l'esclave Charles, âgé d'environ 25 ans, depuis l'année 1817 dans le pays, très-robuste et bien intelligent. Il sait conduire un dray et travailler dans les presses à coton. C'est un excellent sujet, qui n'a que le défaut de s'absenter, sans sortir cependant de la ville.
Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, aux frais de l'acquéreur. — 6 juin

PAR ISAAC L. M'COY.
SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu à la Bourse, l'esclave Jefferson. C'est un esclave robuste et bien portant, depuis 6 mois dans le pays, ayant eu déjà la petite vérole; il est sobre, ponctuel à son travail, et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: comptant.
Aussi, l'esclave Rachel, bonne cuisinière et blanchisseuse, âgée de 22 ans, garantie des vices et maladies prévues par la loi. Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 6 juin

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu samedi, 9 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, un assortiment de MEUBLES, tels que Sophas, Tables, Lits, Chaises, &c. appartenant à Mlle. Céré Carpentier, qui est absente du pays. — 5 juin—4

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St.-Bernard, le samedi 16 juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, UNE TERRE située dans la paroisse St.-Bernard, face à la rive droite du Bayou-aux-Bœufs, dépendant de la succession de feu Jean-Balthazard Enoul Livaudais, mesurant un demi arpent de face, sur quarante arpents de profondeur. Cette terre est bornée, dans le haut, par l'habitation de M. Etienne Veillon, et dans le bas par celle de M. Cb Domouchel. Il y a sur la dite terre, une maison en bois, de six appartemens, une cuisine, un magasin de dépôt, un four, et d'autres bâtisses.
Conditions: La terre ne sera livrable qu'au mois de décembre prochain, et est vendue à un an de terme, en billet endossé à la satisfaction des heritiers, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
12 mai—5,1 s

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.

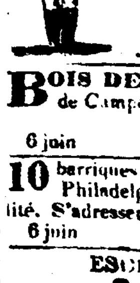

*ATTENTION!*
LA Compagnie prendra les armes dimanche, 10 du courant, à 5 heures et demie précise du matin.—Equipement complet, gilet et pantalon blancs.
Par ordre du capitaine,
A. LARA,
.7 juin — sergent-major.

BOIS DE CAMPÊCHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par
JOSE PRATS,
6 juin — rue Ste. Anne, No. 52.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

ESCLAVE EN MARRONAGE.

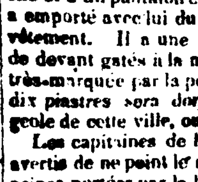

Est parti marron, de la paroisse St. Bernard, le 30 du mois dernier, le griffe nommé JOHN, depuis son bas âge dans le pays, et parlant français et anglais, âgé d'environ 34 ans, taille d'environ 5 pieds 2 à 3 ps., mesure française. Il était vêtu d'une chemise blanche et d'un pantalon de cotonnade bleue; mais comme il a emporté avec lui du linge, il pourrait avoir changé de vêtement. Il a une démarche gênée, et a les dents de devant gatés à la machoire supérieure; il a figure très-marquée par la petite vérole. Une récompense de dix piastres sera donnée à quiconque le livrera à la geole de cette ville, ou à son maître.
Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi.
4 juin—6 — L. T. BEAUREGARD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

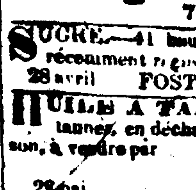

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No 28, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance
7 mai—2m.

SUCRE.—41 boucauts beau Sucre [illegible] récemment reçus, à vendre par
28 avril — FOSTER & HUTTON

HUILE A TANNER.—15 [illegible] tannes, en déchargement [illegible] son, à vendre par
THAYER, HULD & Co.
28 mai — rue des Magasins, No.

PLOMB EN SAUMONS et en feuilles, à vendre par [29 mai] — J. MAGER.